



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le Ministre d'État

**DISCOURS DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT 2^E RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU
CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025 – 2029.**

**Monsieur le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies ;
Madame la Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères, Coopération internationale,
Francophonie et Diaspora congolaise, ici représentée ;
Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux ;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'agences du Système des Nations Unies ;
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile et du monde académique ;
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;
Mesdames et Messieurs,**

Une semaine après la tenue de la retraite annuelle des équipes pays du système des Nations Unies, au cours de laquelle j'ai eu le privilège d'échanger avec plusieurs d'entre vous sur les priorités du Gouvernement, nous nous retrouvons en ce jour à l'occasion de la deuxième réunion du Comité de pilotage du Cadre de coopération pour le développement durable 2025-2029.

La rencontre de ce jour nous offre l'opportunité de poursuivre et d'approfondir ce dialogue stratégique dans un esprit de concertation et de partenariat renforcé davantage, enrichi par la présence de Madame la Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères, Coopération internationale, Francophonie et Diaspora congolaise.

Je profite de cette occasion pour réitérer l'appréciation du Gouvernement pour la contribution substantielle des agences du Système des Nations Unies aux efforts de développement de notre pays, notamment dans la mise en œuvre des plans d'action issues du Cadre de coopération pour le développement durable 2025-2029.

Cette contribution demeure essentielle à l'atteinte des résultats attendus et à l'amélioration des conditions de vie de nos populations, bénéficiaires premières de notre engagement commun.

Mesdames et Messieurs,

Lors de notre première réunion, plusieurs recommandations avaient été formulées afin d'orienter efficacement la mise en œuvre des plans d'actions arrêtés conjointement. Les progrès rapportés à ce jour témoignent certes des efforts accomplis, mais ils nous invitent également à une évaluation objective de notre démarche collective.

Cette session doit donc être l'occasion de mesurer avec lucidité nos avancées, d'identifier les insuffisances et, surtout, d'apporter les ajustements nécessaires afin d'améliorer l'impact de nos interventions.

Dans un contexte marqué par d'importants défis structurels, notre principale force demeure la cohésion et la complémentarité de nos actions. Cette synergie constitue un atout majeur pour répondre efficacement aux attentes de nos populations.

Le peuple congolais, longtemps éprouvé par les crises successives, attend de nous des résultats concrets. Les stratégies, les planifications et les projections ne sauraient avoir de sens si elles ne se traduisent pas par une amélioration réelle des conditions de vie de nos concitoyens.

C'est pourquoi notre engagement ne devrait pas se limiter à une assignation administrative ou institutionnelle. Il s'agit avant tout d'une responsabilité historique envers les générations présentes et futures.

Les défis auxquels nous faisons face sont nombreux et multidimensionnels : humanitaires, sécuritaires et de développement. Ils exigent de nous une réponse coordonnée, pragmatique et orientée vers les résultats.

Sur le plan humanitaire, il nous revient de demeurer sensibles aux souffrances des populations confrontées aux catastrophes naturelles, aux déplacements forcés ainsi qu'aux différentes crises sociales et sécuritaires qui affectent plusieurs de nos communautés.

J'en appelle ici à tous les partenaires et acteurs présents à continuer d'inscrire leurs interventions dans une approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix, afin d'apporter des réponses immédiates aux urgences tout en privilégiant des solutions durables.

Je demeure conscient des contraintes qui pèsent sur la mobilisation des ressources au niveau national et international. Toutefois, le devoir de solidarité et d'assistance humanitaire envers les populations vulnérables doit rester une priorité collective.

Sur le plan sécuritaire, la République démocratique du Congo compte sur l'accompagnement de tous ses partenaires afin de soutenir les efforts engagés pour le rétablissement durable de la paix dans les zones affectées par les conflits persistants.

À cet égard, je voudrais inviter l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers à poursuivre leur appui aux efforts du Gouvernement de la République, tant sur les plans diplomatique, sécuritaire que communautaire, en vue de consolider la paix, de renforcer la stabilité et de promouvoir durablement la cohésion sociale.

Les actions menées sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, méritent un accompagnement renforcé afin de consolider les acquis déjà enregistrés et d'amplifier les résultats attendus.

Enfin, s'agissant du développement, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement demeure pleinement engagé aux côtés des partenaires techniques et financiers pour promouvoir une croissance inclusive fondée sur la valorisation des ressources locales, le renforcement du capital humain et le développement des capacités technologiques.

C'est à travers ces transformations structurelles que nous pourrions créer davantage de richesses, réduire les vulnérabilités et offrir des perspectives durables à notre population.

Pour sa part, le Gouvernement, dans son Plan National Stratégique de Développement 2024 – 2028, porte la vision de voir la RDC devenir, d'ici 2050, un pays où les potentiels des secteurs extractifs et agricoles sont pleinement mis en valeur, dans l'optique de construire une économie diversifiée, à croissance inclusive et à revenu intermédiaire, de vaincre la pauvreté et d'instaurer une paix durable sur l'ensemble du territoire national.

C'est donc vers cet idéal que nous devons orienter l'ensemble de nos actions, dans un souci de durabilité, de cohérence et de pérennité, tout en préservant les acquis cumulés tout au long du processus. Il nous faudra également prendre en compte les contraintes conjoncturelles imprévisibles mais susceptibles d'entraver la bonne progression vers les objectifs fixés.

Je formule ainsi le vœu que notre prochaine évaluation fasse état de résultats encore plus significatifs et d'avancées concrètes dans la mise en œuvre de ce Cadre de coopération.

Le temps ne joue pas en notre faveur. Nous devons donc faire preuve de davantage de pragmatisme, d'efficacité et de sens des responsabilités afin de répondre aux attentes légitimes de nos populations.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais conclure mon propos sans souhaiter à chacun de vous des échanges fructueux et une participation active à cette session, qui nous permettra de mieux nous projeter dans la deuxième année de mise en œuvre du Cadre de coopération 2025-2029 et d'atteindre ensemble les objectifs que nous nous sommes fixés à condition de rester :

Tous engagés,

Tous mobilisés,

Pour planifier,

Pour moderniser et pour transformer des vies.

Sur ce, je déclare ouverte, la 2ème réunion du comité de pilotage du Cadre de coopération pour le développement durable 2025 – 2029

Je vous remercie.